

1921. — **PENNIGTON (S.)**, Calle Colon 155, Quilmes F.C.S., Prov. de Buenos-Aires, République Argentine. — Hémiptères.
1955. — **ROZYN (Dirk A.)**, Mart. Nijhoffstraat, 58 IV, Amsterdam-Slotermeer W., Pays-Bas.
1947. — **SOCIÉTÉ ROYALE DE ZOOLOGIE D'ANVERS**, 26, Astridplein, Anvers.
1952. — **STATION ENTOMOLOGIQUE DE L'ÉTAT**, Institut agronomique, Gembloux.
1947. — **STRANEO (S.-L.)**, Direttore della Scuola Tecnica Industriale, Gallarate, Italie — *Carabidae*, *Pterostichinae* du globe.
1955. — **SWETS (Willem-A.)**, 20, Sparrenlaan, Hilversum, Pays-Bas.
1925. — **THOMAS (Maurice)**, Villa Henriette, boulevard de Gaulle, La Trinité-Victor (près Nice), Alpes Mar., France. — Bionomie des Araignées, Question de l'Instinct.
1955. — **VAN DIJCK (L.)**, 13D, Van Ostadestraat, Maassluis, Pays-Bas. — Coléoptères.
1944. — **VERBEKE (Charles)**, c/o Belgica, Bili (par Titule), Uele, Congo. — Coléoptères.
1960. — **VERCAMMEN-GRANDJEAN (P.H.)**, Research Parasitologist, Hooper Foundation, University of California Medical Center, San Francisco 22, California, U.S.A. — Acariens.
1932. — **VERGNE (Michel)**, assistant de Zoologie, Faculté des Sciences, Clermont-Ferrand (Puy-du-Dôme), France. — Entomologie générale.
1939. — **VISSER (M^{lle} H.)**, c/o Keizersgracht, 471, Amsterdam C., Pays-Bas.

SOCIÉTÉ ROYALE D'ENTOMOLOGIE DE BELGIQUE

Assemblée générale du 13 janvier 1963

Présidence de M. R. BRENY, *Président*.

— La séance est ouverte à 15 h 15.

Présents: MM. J. BARLET, R. BRENY, A. COLLART, J. COOREMAN, R. DAMOISEAU, M. DEHOUSE, J. DELÈVE, G. DEMOULIN, J. DE WALSCHE, H. DUMONT, F. FRANÇOIS, W. HANSEN, E. JANSSENS, J. KEKENBOSCH, J. LEROUX, R. MALHERBE, L. MARNEF, A. RYCKAERT, C. SEGERS.

Excusés: MM. P. BASILEWSKY, F. CARPENTIER, R. MAYNÉ, A. SOENEN, J. VAN DEN BRANDE, A. WÉRY.

— M. R. BRENY, Président, annonce le décès de M. R.E. SNODGRASS, Membre d'Honneur de notre Société, et fait observer une minute de silence à la mémoire du disparu. Une notice consacrée à notre regretté collègue paraîtra ultérieurement dans ce Bulletin.

— Le compte rendu de l'assemblée générale du 14 janvier 1962 est approuvé.

M. R. BRENY, Président, prend la parole :

Messieurs, chers Collègues,

De quoi fut faite l'année écoulée? La Société Royale d'Entomologie de Belgique a-t-elle, selon son objet statutaire, propagé le goût des observations entomologiques et concouru par ses travaux au développement de la science?

Un regard même rapide, lancé sur ce que fut 1962, m'autorise, je crois, à répondre affirmativement à cette question. Je pense que nous avons maintenu et peut-être consolidé, l'esprit de la « Société ». Je m'en réjouis beaucoup car, je suis convaincu personnellement que cette réalisation, comme celles des années précédentes d'ailleurs, sont essentielles à la bonne vie future de notre groupement.

Si je tiens de tels propos, Messieurs, Chers Collègues, c'est certainement parce qu'ils traduisent ma pensée; mais, c'est bien plus, croyez-le, parce que, ce qui meubla 1962 fut essentiellement

le résultat des énergies conjuguées propres à chacun de vous ; c'est le résultat de l'enthousiasme de ceux qui aiment la nature et qui, plus inconsciemment que consciemment peut-être, s'imposent comme mission de faire connaître et goûter aux autres le beau et le passionnant de ce qui nous entoure et vit.

Dès lors, et c'est à ceci que je veux en venir : « Notre Société est uniquement faite de la vie de ses membres ». A ce titre, à vous tous qui êtes ici présents et aussi à ceux qui, par l'éloignement de leur domicile et les difficultés des moyens de communications n'ont pu être des nôtres ce dimanche, j'exprime, en ma qualité de Président, tous mes sentiments de profonde gratitude pour cette vie qui est la vôtre et dont vécu la « Société » en 1962.

Le Volume 98 des « Bulletins et Annales » comprend cette année 445 pages, réunissant 38 travaux originaux et communications.

Nous avons accueilli parmi nous, 3 membres associés et un membre correspondant au cours de l'année écoulée. Nous avons eu hélas à déplorer le décès de 2 membres associés dont un ancien Président, et de 3 membres d'honneur.

En 1962, les réunions mensuelles se sont tenues très régulièrement et ont été bien suivies ; elles ont donné lieu à la présentation de nombreuses communications verbales pleines d'intérêt, très vivantes et, à deux reprises, à des conférences au cours desquelles il nous fut donné de vivre les faits étranges de l'homochromie et du mimétisme et aussi de voyager dans des contrées lointaines au milieu de paysages enchanteurs ; les conférenciers nous ont comblé par la richesse de leurs exposés. J'exprime mes vifs remerciements à tous ceux qui ont animé d'une façon ou d'une autre nos réunions du premier mercredi de chaque mois.

Je me plais aussi à rendre hommage à l'activité des membres du Conseil d'Administration qui ont bien mérité de la « Société » ; très assidu aux assemblées, chacun y a siégé avec beaucoup d'à-propos, de bon sens et de courtoisie. A tous mes collègues administrateurs, je fais part de mes sentiments de cordiale gratitude.

J'adresse en outre une mention spéciale à M. MARNEF qui en tout début de 1963, ira rejoindre les siens en des contrées fort lointaines et de ce fait, va nous quitter. M. MARNEF était connu au sein du Conseil d'Administration pour ses interventions fort pertinentes, dictées par un souci constant d'équité, et souvent accompagnées d'une fermeté fort délicate. J'adresse à M. MARNEF,

au nom du Conseil d'Administration tous mes remerciements et en notre nom à tous, l'expression du meilleur souvenir.

Nos remerciements vont également au Gouvernement et à la Fondation universitaire de Belgique qui, par leur appui financier, nous permettent de publier nos travaux et ainsi d'atteindre pleinement l'objectif de nos activités. Un grand merci également à la Direction de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, dont nous sommes les hôtes et à qui nous savons infiniment gré d'assurer la conservation d'une partie de notre patrimoine.

Pour terminer, je rappelle qu'au cours de l'année écoulée :

a) Notre dévoué secrétaire, M. DEMOULIN a pu remettre à l'imprimeur le manuscrit du fascicule : « Les Chrysomélides » du « Catalogue des Coléoptères de Belgique » ; il s'agit, comme chacun le sait, d'un travail de mise au point de notre éminent collègue : M. DERENNE. Je profite de cette occasion pour lui adresser publiquement nos vifs remerciements et félicitations.

b) Nous avons également remis sur pied la Commission chargée de poursuivre l'établissement du catalogue des Coléoptères de Belgique ; les membres en sont : MM. DEMOULIN, DERENNE, LEROUX, MAYNÉ et SEGERS.

c) On a constitué pour la première fois la commission du Prix Adolphe CRÈVECEUR ; cette commission remet au Conseil d'Administration, dans les délais et sous les formes fixés par le règlement du prix, un rapport circonstancié et fort précis à la signification duquel se rallia unanimement les Administrateurs. C'est dans quelques instants que se déroulera la cérémonie de la proclamation des lauréats et de la remise du prix. Nos vifs remerciements vont à MM. COLLART, COOREMAN et JANSSENS, membres de la commission 1962 du Prix Adolphe CRÈVECEUR, qui ont accompli leur mission ingrate avec une parfaite objectivité.

d) Nous avons perdu la collaboration, combien appréciée et délicate de M. P. MERTENS, atteint par la limite d'âge dans ses fonctions à l'Institut. M. MERTENS se prêtait avec beaucoup de serviabilité et d'amabilité aux désirs de chacun qui souhaitait consulter notre bibliothèque ou réclamait un quelconque service au cours de nos réunions mensuelles. En décembre dernier, nous nous sommes fait un devoir d'exprimer à M. MERTENS nos sentiments de sympathie et de gratitude et à cette occasion nous avons

eu le plaisir d'accueillir M. Daniel STREEL qui veut bien assurer la continuité des services que nous dispensait M. MERTENS. Que M. MERTENS comme M. STREEL veuillent croire à nos sentiments les meilleurs et cordiaux.

Enfin, Messieurs, chers Collègues, il est encore temps, je crois, pour présenter à tous les membres de notre Société, de tout cœur et bien sincèrement, des vœux de bonne année entomologique. Que chacun, dans sa spécialité, trouve en 1963, joies et satisfactions.

M. BRENV prononce ensuite une allocution, consacrée aux « Microclimats entomologiques ». On en trouvera le texte dans les pages consacrées aux travaux originaux.

Rapport de la Commission de vérification des comptes. — Au nom de la Commission, M. E. JANSSENS signale la parfaite tenue des comptes pour 1962.

Rapport du Trésorier. — Le rapport sur la situation financière de la Société, les comptes, et le projet de budget pour 1963, présentés par M. MALHERBE, sont approuvés.

Cotisation pour 1963. — Le montant des cotisations reste celui des années précédentes : membres associés résidant en Belgique : 225 frs ; membres résidant à l'étranger : 250 frs ; membres assistants : 50 frs.

Prix de vente des publications de la Société. — Sauf précision contraire pour certains cas particuliers, les publications voient leur prix de vente fixé uniformément à 1 fr la page. Ce prix est porté à 1,50 fr la page pour certains volumes des *Annales* devenus rares. Le tome 98 (1962) des *Bulletin et Annales* est fixé à 444 frs belges.

Rapport de la Commission de surveillance des collections. — MM. W. HANSEN et R. DAMOISEAU se déclarent entièrement satisfaits de l'état des collections de la Société.

Rapport de la Commission de contrôle de la Bibliothèque. — Au nom de la Commission, M. J. LEROUX déclare : « M. MARNEF et moi-même avons pu nous rendre compte que tous les livres et périodiques constituant notre très importante bibliothèque sont parfaitement conservés.

« Nous saisissons l'occasion pour vous prier, Monsieur le Président, de bien vouloir remercier au nom de notre association, l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, et plus spécialement son directeur, pour le local qui est mis à notre disposition. Nous remercions aussi tout particulièrement notre bibliothécaire M. FRANÇOIS, qui s'est fort dépensé pour mettre de l'ordre dans notre bibliothèque, et plus spécialement parce que, grâce à des démarches compliquées, il a pu obtenir les numéros manquants de nombreux périodiques.

« Outre des dons de livres, de périodiques et de tirés-à-part, la Société s'est enrichie par l'achat de 22 ouvrages provenant de la collection de M. A. CRÈVECŒUR.

« Nous nous permettons une suggestion : qu'à partir de cette année, une liste des ouvrages acquis par notre Société soit publiée chaque année de façon à documenter les membres sur nos récentes acquisitions ».

— L'Assemblée confirme ensuite les mandats de MM. G. DEMOULIN et J. LEROUX, membres du Conseil sortants et rééligibles, et élit M. W. HANSEN en remplacement de M. L. MARNEF, démissionnaire.

M. E. JANSSENS, S.G. KIRIAKOFF et H. SYNAVE sont réélus à la Commission de vérification des comptes, tandis que MM. R. DAMOISEAU et J. DELÈVE constituent la Commission de surveillance des collections.

Lieu à explorer en 1963. — Le Conseil est chargé de réétudier le projet d'exploration des environs de Gembloux, avec visite de la Station entomologique de cette ville.

Election de 5 Membres d'Honneur. — Au scrutin secret, l'Assemblée élit cinq nouveaux Membres d'Honneur : MM. D^r J. BEQUAERT (Tucson, Arizona, U.S.A.), St. BREUNING (Paris, France), D^r M.A. LIEFTINCK (Leiden, Pays-Bas), Prof. B.B. ROHDENDORF (Moscou, U.R.S.S.) et D^r F. ZUMPT (Johannesburg, Sth Africa).

Prix A. CRÈVECŒUR 1962. — M. BRENV, Président, prend la parole :

Messieurs, chers Collègues,

C'était en 1961 que le président de l'époque, notre éminent

collègue et ami, M. COOREMAN, portait à la connaissance des membres de l'assemblée que la Société Royale d'Entomologie de Belgique aurait dorénavant la possibilité matérielle de récompenser et d'honorer les auteurs de travaux entomologiques originaux et scientifiques. Le prix Adolphe CRÈVECŒUR était né. Le tome 97 des « Bulletin et Annales de la Société » et plus spécialement son fascicule de décembre présentait le règlement de ce prix dont l'article premier précise les conditions sous lesquelles naquit la donation. « Désirant répondre au vœu exprimé par son mari, ancien président de la Société, et voulant ainsi perpétuer son souvenir, M^{me} Adolphe CRÈVECŒUR a décidé de créer, au sein de la Société Royale d'Entomologie, un prix annuel qui sera appelé : « Pris Adolphe CRÈVECŒUR ».

En ce jour, où ce prix va être décerné pour la première fois, je me plais à rappeler certaines des paroles prononcées par notre excellent collègue M. DE WALSCHE lorsque celui-ci rappelait son ami à notre mémoire : « M. CRÈVECŒUR devint membre de notre Société en 1929 ; alors commença pour lui, la longue série de ses chasses et surtout de ses études éthologiques ; il put compter pour celles-ci sur l'aide compréhensive de M^{me} CRÈVECŒUR ». J'aurai souhaité, Messieurs, ne fusse que pour cette dernière déclaration, que M^{me} CRÈVECŒUR put remettre elle-même aujourd'hui, la récompense aux lauréats ; elle aurait ainsi été l'image de l'ancien Président ; nulle autre que celle qui fut sa dévouée compagne, ayant tant de fois participé si généreusement aux observations et travaux de son époux, aurait pu mieux évoquer le passé.

M^{me} CRÈVECŒUR a décliné notre invitation ; elle nous remercie vivement pour notre attention à son égard mais le souvenir de son mari lui est encore trop émouvant pour l'autoriser à être ici ce soir.

Que M^{me} Adolphe CRÈVECŒUR soit persuadée de ce que, en pensée et en ces instants de la remise du prix, nous la considérons des nôtres ; c'est pourquoi, autant que nous sommes ici, nous prions M^{me} CRÈVECŒUR de bien vouloir agréer nos sentiments unanimes de profonde gratitude.

Conformément au règlement de l'attribution du Prix, les Rapporteurs de la Commission ont remis le texte suivant, à la signification duquel se sont ralliés unanimement les membres du Conseil d'Administration.

« La Commission de Rapporteurs, constituée à l'occasion de la première attribution du PRIX ADOLPHE CRÈVECŒUR, ayant exa-

miné l'ensemble des travaux publiés dans les *Bulletin et Annales* et le *Mémoire* de la Société Royale d'Entomologie de Belgique, parus au cours des cinq dernières années, ainsi que les manuscrits déposés et acceptés pour publication avant le 1^{er} septembre 1962, a l'honneur de présenter au jury, constitué par MM. les Membres du Conseil d'Administration, le travail suivant :

» Le thorax des Japygides, par J. BARLET et F. CARPENTIER, paru dans les Bull. & Ann. tome 98, fasc. II, 1962, pp. 95 à 124, 3 figs.

» Cet article, malgré sa concision et son étendue relativement restreinte, constitue une remarquable contribution à l'étude de l'anatomie comparée des Insectes. Il résulte d'un travail considérable, digne d'éloges tant en raison des résultats obtenus et des conclusions établies par les Auteurs à la suite de ces recherches originales, que par les qualités techniques indispensables à la réalisation de cette étude.

» Il n'est pas douteux qu'un tel ouvrage contribue à l'avancement des connaissances dans l'étude de la Science des Insectes ; il honore ses co-auteurs et la Société elle-même à laquelle ce travail a été confié pour sa publication.

« A Bruxelles, le 3 octobre 1962. »

Messieurs BARLET et CARPENTIER ; voilà bien deux noms souvent associés ; autrefois : un élève, un maître ; aujourd'hui : deux maîtres dans le domaine de la morphologie comparée des insectes Aptérygotes.

M. CARPENTIER, actuellement âgé de plus de septante ans — qui regrette ne pouvoir être ici et nous prie d'excuser son absence — est docteur en Sciences zoologiques. Sa carrière fut consacrée à la recherche et à l'enseignement. Il est porteur de nombreuses distinctions honorifiques et lauréat des prix A. DE POTTER et LAMARCK. Aujourd'hui, il l'est du prix Adolphe CRÈVECŒUR 1962.

M. BARLET qui est ici présent et que nous saluons avec énormément de satisfaction, est également docteur es Sciences zoologiques. Il partage, lui aussi, ses activités entre la recherche et l'enseignement. Parmi sa production scientifique, il est dix-sept publications originales traitant de la morphologie des insectes inférieurs. Il se passionne depuis 1946 pour la structure des Aptérygotes ; c'est depuis cette date qu'il œuvre dans les laboratoires du pro-

fesseur CARPENTIER. M. BARLET est aujourd'hui lauréat du prix Adolphe CRÈVECŒUR 1962.

Messieurs et chers Collègues, le rapport de la Commission aux termes duquel s'est rallié unanimement le Conseil d'Administration est rédigé en termes bien définis. Par la précision et la netteté de la déclaration, il adresse implicitement de très vives félicitations aux deux lauréats de ce jour.

Je voudrais cependant, M. BARLET, en vous priant de bien vouloir transmettre ma pensée à M. CARPENTIER, vous dire combien je suis heureux d'être le porte-parole de tous les membres de la Société Royale d'Entomologie de Belgique pour vous adresser les félicitations les plus chaleureuses qui vous sont dues et vous dire combien vos travaux honorent la Société.

« Le Thorax des Japygides », voilà en fait, une entrée bien modeste à un édifice de style fort complexe que vous avez patiemment analysé pour en découvrir chaque élément constitutif et en forger une armature solide. A peine deux mots d'introduction et voilà les deux explorateurs discutant de phylogénie à la lueur de leur minutieuses et patientes découvertes que tend parfois à voiler le clair-obscur d'un amas de données bibliographiques. Mais on ne désespère pas; on veut aboutir à des faits précis. Par souci d'exactitude, on définit le matériel choisi, on le dissèque; avec un soin jaloux et beaucoup d'habileté, on l'examine région par région, on en extrait scientifiquement des structures homologues; on définit des emplacements puis enfin, après combien d'efforts et de réflexion, on pense à choisir et à peser quelques mots seulement qui exprimeront en toute honnêteté, une pensée solide et qui par là, s'imposent.

Et je termine, cher M. BARLET, en vous offrant ainsi qu'à M. CARPENTIER, ce qui matérialise annuellement le Prix CRÈVECŒUR et qu'accompagnent nos bien vives félicitations.

En son nom, et en celui de M. F. CARPENTIER, M. J. BARLET remercie le Conseil et l'Assemblée pour la distinction qui leur est accordée, et dit combien grande a été leur satisfaction en apprenant l'hommage qui était rendu à leurs travaux.

La séance est levée à 17 h 45.

Assemblée mensuelle du 13 janvier 1963

Présidence de M. R. BRENY, *Président*

— La séance est ouverte à 18 h.

Le Président donne lecture de la composition du Conseil pour 1963 :

- MM. R. BRENY, président.
- C. SEGERS, vice-président.
- G. DEMOULIN, secrétaire.
- R. MALHERBE, trésorier.
- F. FRANÇOIS, bibliothécaire et secrétaire-adjoint.
- J. LEROUX, membre.
- W. HANSEN, membre.

La commission de contrôle de la Bibliothèque est composée de MM. J. LEROUX et W. HANSEN.

La Commission du Prix CRÈVECŒUR pour 1963 sera constituée par MM. E. JANSSENS, R. MAYNÉ et J. DELÈVE.

Correspondance. — M. R. VANBELLINGEN, 3, avenue Bel Horizon, Rhode-St-Genèse, a bien voulu nous communiquer quelques observations sur des Curculionides belges. Il est décidé, à titre exceptionnel, de publier ces observations sous la rubrique des Communications.

Bibliothèque. — Don. — Nous avons reçu 4 separata de M. J. GHESQUIÈRE (*Remerciements*).

COMMUNICATION

Observations sur des Curculionides de la faune belge.

D'une larve récoltée le 6 novembre 1962 dans la portion de forêt de Soignes comprise entre le chemin Kaasmandelle, la drève de Lorraine et la drève St-Michel, parmi d'autres plus petites (de Scolytides) sous l'écorce du tronc d'une jeune mélèze (*Larix leptolepis*) récemment coupé, j'ai obtenu le 28 décembre suivant l'intéressant curculionide *Trachodes hispidus* Linnaeus. C'est la première fois, du moins à ma connaissance, que cette